

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Préparation de la rentrée scolaire 2024 dans la Somme

Amiens, le 14 mars 2024

Le conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) présidé par monsieur Silvère Say, sous-préfet de Montdidier, représentant du préfet de la Somme, et monsieur Gilles Neuviale, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) de la Somme s'est tenu ce jeudi 14 mars 2024.

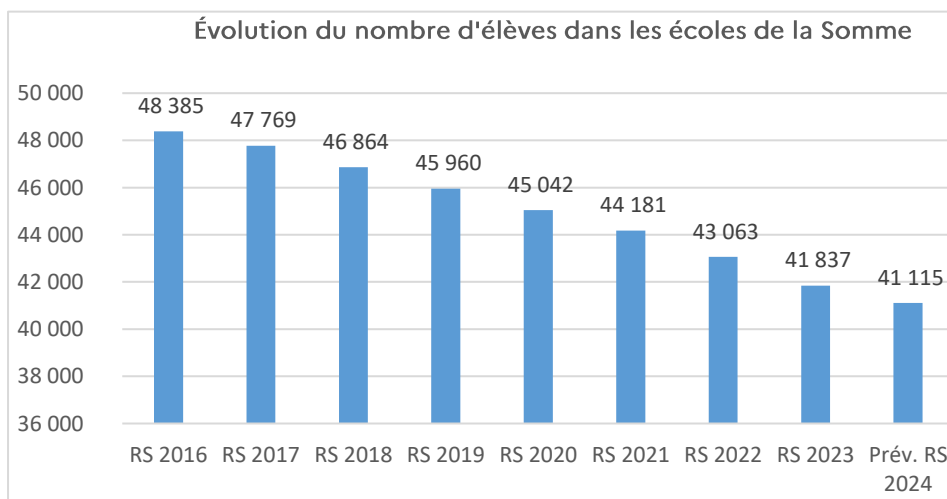
Cette instance consultative est compétente pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement du service public d'enseignement dans les premier et second degrés, notamment la répartition des moyens d'enseignement pour la rentrée scolaire à venir.

Le CDEN est composé des représentants des collectivités locales, des personnels des établissements scolaires et des usagers (parents d'élèves) qui portent un avis sur les mesures proposées.

Les moyens alloués pour la rentrée scolaire 2024 dans les établissements scolaires du département correspondent à des postes d'enseignants attribués aux écoles et collèges en fonction des priorités éducatives nationales, des spécificités des territoires et des effectifs prévisionnels.

## • Premier degré

### Des effectifs en baisse constante

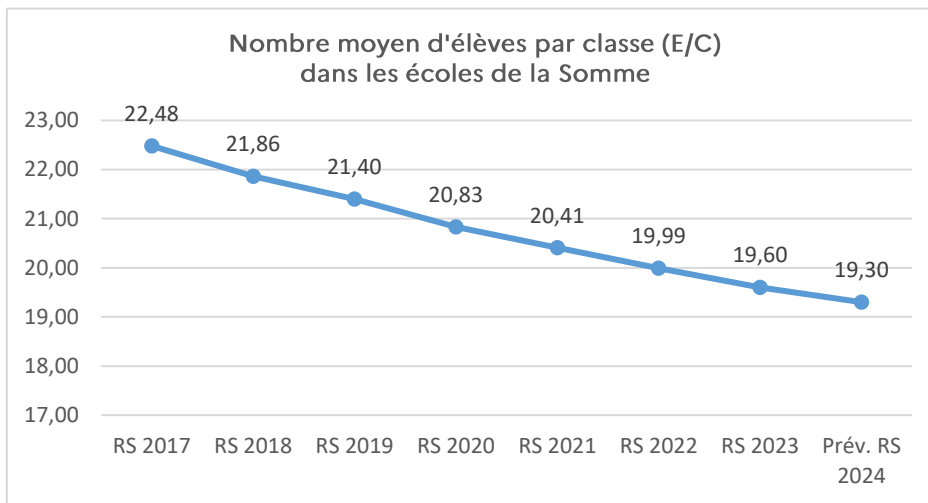
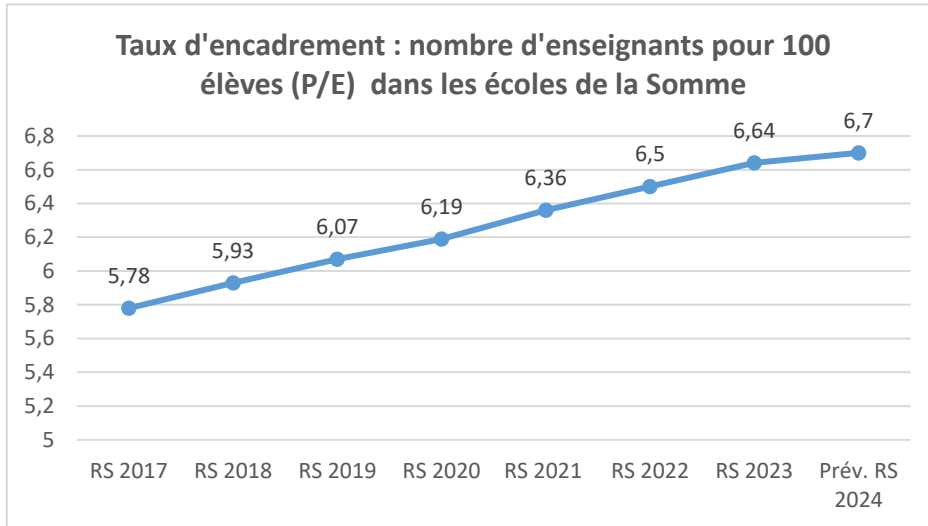


Prévision de - 722 élèves  
à la RS 2024 par rapport  
à la RS 2023

## Un taux d'encadrement qui reste favorable aux apprentissages

Les conditions d'apprentissage des élèves n'ont cessé de s'améliorer depuis 8 ans. Le nombre d'élèves par classe continue de diminuer, tenant compte ainsi de la spécificité des difficultés sociales et scolaires dans le département

- Le taux d'encadrement (nombre d'enseignants pour 100 élèves = P/E) continue d'augmenter, passant de 6,6 en 2023 à 6,7 à la rentrée 2024
- Le nombre moyen d'élèves par classe (E/C) continue de diminuer, passant de 19,6 en 2023 à 19,3 à la rentrée 2024.



## Des mesures qui assurent l'équité entre les territoires

Les politiques prioritaires du gouvernement sont toutes mises en œuvre à la rentrée scolaire 2024 favorisant ainsi l'égalité des chances quel que soit le territoire où sont scolarisés les élèves : les dédoublements en éducation prioritaire et la limitation à 24 élèves sur les niveaux GS, CP et CE1 sur l'ensemble du territoire préservent autant les zones rurales que les territoires urbains.

- 100% des classes de GS, CP et CE1 sont plafonnées à 24 élèves sur l'ensemble du territoire
- 100% des classes de CP, CE1 et des GS sont dédoubleées en éducation prioritaire afin de favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux.

## Renforcement de l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

L'école inclusive reste une priorité afin d'assurer une scolarité de qualité et adaptée à tous les élèves du département.

Dans le cadre de l'accord de méthode signé avec le conseil départemental de la Somme, des moyens alloués au premier degré pour des postes en instituts médico-éducatifs permettront de renforcer l'accompagnement des élèves en situation de handicap avec la création de 4 unités d'enseignement externalisées (UEE) dans les collèges des villes suivantes : Amiens, Villers-Bocage, Gamaches et Ham. Une UEE lycée sera créée au lycée de Flixecourt à la rentrée 2024.

Une unité externalisée d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) sera également créée dans le secteur est du département

Afin de renforcer la qualité de l'accueil des élèves allophones, un demi-poste est créé à l'école Louise Michel à Amiens.

## Moyens dédiés à la réussite des élèves par l'accompagnement renforcé de leurs professeurs

Ces moyens alloués sous forme de conseillers pédagogiques et de directeurs référents sont au service de la formation continue des équipes (directeurs et professeurs) :

- réduction des écarts des résultats des élèves constatés aux évaluations nationales sur les items prédictifs pour favoriser leur réussite scolaire ;
- amélioration de climat scolaire dans les écoles.

## Carte scolaire : mesures entérinées lors du CDEN du 14 mars 2023

OUVERTURES				
➤ Écoles				
Maternelle	Abbeville	Jean Moulin		1 ouverture
Primaire	Amiens	Réaumur	QPV	1 ouverture
Maternelle	Amiens	Saint-Roch		1 ouverture
Primaire	Amiens	Beauville	QPV	1 ouverture
Primaire	Amiens	Andre Bernard	QPV	1 ouverture
RPC	Combles	Saint Exupéry	REP	1 ouverture
Primaire	Domart-en-Ponthieu		REP	1 ouverture
Primaire	Lamotte-Warfusée			1 ouverture
Maternelle	Roye	Les Tilleuls	REP	1 ouverture
Primaire	Saleux	Curie Degardin		1 ouverture
RPI	Becordel Becourt / Fricourt / Mametz			1 ouverture (maternelle de Fricourt)
RPI	Tilloloy / Beuvraignes		REP	1 ouverture
RPC	Tincourt-Boucly			1 ouverture
<b>Accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers</b> ➤ École inclusive ➤ Élèves allophones				
IME	Pont-de-Metz	Au fil du temps		1 ouverture
IME	Abbeville	Collège de Gamaches		1 ouverture
Primaire (UPE2A)	Amiens	Louise Michel	REP+	0,5 ouverture
➤ Moyens dédiés à la réussite des élèves par l'accompagnement renforcé de leurs professeurs				
Conseiller pédagogique ASH				1 ouverture
Conseiller pédagogique en circonscription				4,5 ouvertures
Conseiller pédagogique départemental				1 ouverture
Directeur référent				1,5 ouverture

## FERMETURES

Élémentaire	Abbeville	Picardie	REP	1 fermeture
Élémentaire	Albert	Anatole France		1 fermeture
Élémentaire	Amiens	Saint-Pierre	REP+	1 fermeture
Élémentaire	Amiens	Saint-Roch	REP	1 fermeture
Élémentaire	Amiens	Jules Verne	REP	1 fermeture
Primaire	Amiens	Jules Lefèbvre		1 fermeture
Primaire	Amiens	Saint-Leu	QPV	1 fermeture
Élémentaire	Amiens	Delpech		1 fermeture
Élémentaire	Amiens	Albert Roze		1 fermeture
Primaire	Arrest			1 fermeture
Primaire	Arvillers	Les Coquelicots		1 fermeture
Primaire	Beauchamps	Les Hortensias		1 fermeture
Primaire	Bernaville			1 fermeture
Maternelle	Boves	Les Capucines		1 fermeture
Maternelle	Camon	Jean Jaures		1 fermeture
Primaire	Chépy	Camille-Claudiel		1 fermeture
RPC	Conty	Germaine Alix		1 fermeture
Maternelle	Doullens	Lavarenne	REP	1 fermeture
Élémentaire	Doullens	Les Tilleuls /E Marchand	REP	1 fermeture
Primaire	Fort-Mahon Plage		REP	1 fermeture
Élémentaire	Friville-Escarbotin	Guillaume Apollinaire		1 fermeture
Primaire	Ham	Jean Zay	REP	1 fermeture
RPC	Le Crotoy	Jules Verne	REP	1 fermeture
Élémentaire	Longueau	Andre Mille		1 fermeture
Primaire	Moreuil	Lucie Aubrac		1 fermeture
Primaire	Namps-Maisnil			1 fermeture
Élémentaire	Nesle			1 fermeture
Primaire	Nouvion			1 fermeture
Primaire	Noyelles-sur-Mer			2 fermetures
Élémentaire	Poix-de-Picardie	Samares Primevères		1 fermeture
Maternelle	Rivery	Pierre Perret		1 fermeture
Élémentaire	Rosières-en-Santerre	Jacques Debary		1 fermeture
Primaire	Saint-Léger-les-Domart	Dolto/Ferry	REP	1 fermeture
Primaire	Saint-Ouen	Alfred Manessier	REP	1 fermeture
Primaire	Salouël	L. De La Moissonniere		1 fermeture
Maternelle	Villers-Bretonneux	Le petit prince		1 fermeture
RPC	Ô-de-Selle			1 fermeture
RPC	Hattencourt		REP	1 fermeture
RPI	Fricourt / Mametz / Bécordel Bécourt			1 fermeture (élémentaire Becordel-Becourt)
RPI	Eronnelle / Fontaine-sur-Somme			1 fermeture
RPI	Boismont / Saigneville / Franleu / Mons-Boubert			1 fermeture
RPI	Bellancourt / Vauchelles-les- Quesnoy			1 fermeture
RPC	Mézerolles	Les Fontaines Bleues		1 fermeture
RPI	Grandcourt / Miraumont			1 fermeture
RPI	Piennes-Onvillers / Rollot			1 fermeture
RPI	Bernes/Roisel			1 fermeture

---

## • Second degré

### Des moyens constants dans les collèges de la Somme

Les effectifs prévisionnels dans les collèges de la Somme pour la rentrée 2024 sont de 19885 élèves, soient 101 élèves de moins par rapport à la rentrée 2023.

Pour autant, les moyens d'enseignement sont maintenus, permettant ainsi de mettre en œuvre les réformes engagées par le ministère en faveur du second degré : un Choc des savoirs au collège favorisant l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves.

### Une attention particulière portée aux territoires ruraux

En complément des territoires éducatifs ruraux déjà existants sur Beaucamps-le-Vieux et Rosières-en-Santerre le dispositif s'étend à 2 nouveaux territoires : le TER de Chaulnes et le TER de Crécy-Nouvion. Le déploiement des TER permet d'encourager les ambitions scolaires et les stratégies éducatives adaptées aux territoires sur l'ensemble du département.

### Renforcement de l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

5 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) sont créées aux collèges d'Ailly-sur-Somme, de Doullens, de Rosières-en-Santerre, de Nesle et de Roisel. Une ULIS lycée sera créée à Péronne à la rentrée 2024.

2 UPE2A sont créées à la rentrée 2024 : 1 au collège Jean-Marc Laurent à Amiens et 1 au collège du Ponthieu à Abbeville.